

Thermographie infrarouge

Référentiel APSAD D19



Détails

Edition :	Juin 2019
Nombre de pages :	36
Format :	21 x 29,7 cm
ISBN :	978-2-35505-276-7
Réf :	DESSEG2767

Présentation

Le référentiel **APSAD D19** a pour objectif d'accompagner les **opérateurs en thermographie**, les utilisateurs (chefs d'entreprise, maîtres d'ouvrage, etc.) et les prescripteurs (bureaux d'étude, assureurs, etc.) dans leur démarche de prévention des incendies d'origine électrique.

Le contrôle par **thermographie infrarouge** est notamment réalisé pour les activités qui présentent des dangers particuliers d'incendie ou d'explosion ou lorsque le matériel électrique constitue un élément essentiel de l'outil de production. Il est complémentaire aux vérifications réglementaires et apporte des éléments de décision permettant une intervention préventive ou corrective adaptée. Le référentiel **APSAD D19** décrit les modalités de la réalisation du contrôle et de la rédaction du **compte-rendu Q19**. Il définit également les obligations respectives de l'entreprise intervenante et de l'entreprise utilisatrice.

Consulter la [foire aux questions](#)

Télécharger le [formulaire Q19](#) (PDF) de juin 2019 qui permet de réaliser un compte rendu de contrôle prévu par le référentiel **APSAD D19**.

Prix total

39,00 € TTC